

AGIS POUR TES DROITS

Action placée sous le haut patronage du
ministre de l'Éducation nationale.



AGIS POUR TES DROITS



les francas

L'éducation en mouvement!



Agis pour tes droits, de l'expression à l'action

Une action de promotion, de défense et de mise en actes des droits de l'enfant, tout au long de l'année.

Afin de promouvoir la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), afin de valoriser le regard que les enfants portent sur la réalité de ces droits, les Francas proposent une action :

« Agis pour tes droits, de l'expression à l'action ».

« Agis pour tes droits », c'est une éducation au(x) droit(s) pour exercer une citoyenneté active

- Comprendre et s'approprier la Convention internationale des droits de l'enfant
- S'exprimer et agir pour les droits de l'enfant
- Apprendre à exercer ses droits dans un environnement médiatique et numérique
- Porter des revendications pour le respect des droits

« Agis pour tes droits », c'est une pluralité d'initiatives tout au long de l'année

- Des démarches favorisant la participation des enfants et des adolescents, qui garantissent la prise en compte de leur parole ;
- Des actions mises en œuvre en faveur de l'effectivité des droits, témoignant d'une volonté de transformer la vie quotidienne des enfants et des adolescents, et qui font référence à la CIDE dans sa globalité ou à l'un ou plusieurs de ses articles.
- Des productions (affiches, poèmes, chansons, vidéos, photos, albums, BD, sculptures...) mais aussi reportages, recueil de paroles d'enfants... qui témoignent de leur perception de la CIDE.

« Agis pour tes droits » c'est un parcours éducatif qui favorise les apprentissages du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Notamment dans les domaines suivants :

- les langages pour penser et communiquer ;
- la formation de la personne et du citoyen ;
- les représentations du monde et de l'activité humaine.

Les 7 principes pédagogiques d'« Agis pour tes droits »

1er principe

La participation est ouverte à toute personne mineure ou majeure, à titre individuel ou dans une démarche collective, à l'école, dans les temps de loisirs péri et extrascolaires, ou en famille...

« Agis pour tes droits » se conçoit dans une logique de parcours éducatif : faire mieux connaître aux enfants leurs droits et les amener à devenir progressivement des « ambassadeurs des droits », des citoyens engagés pour les droits de l'enfant et plus largement pour les droits humains.

- **Pour les moins de 6 ans (maternelle) :** découvrir ses droits, présents dans la vie quotidienne ;
- **Pour les 6/11 ans (élémentaire) :** comprendre ses droits, s'approprier leur signification, pouvoir les présenter, apprendre à s'y référer, les associer à une action ;
- **Pour les 12/18 ans :** agir en faveur des droits, pour soi et pour les autres, les mettre en pratique dans une action qui s'inscrit dans le temps, qui témoigne d'une volonté de transformer quelque chose ;
- **Pour les jeunes adultes :** promouvoir et défendre les droits humains, s'engager pour les droits de l'enfant, préserver les droits des générations futures.

2e principe

« Agis pour tes droits » est coordonnée dans chaque département par l'association départementale des Francas

Les espaces éducatifs : écoles, établissements scolaires, centres de loisirs, maisons de quartier, etc. informent l'association départementale de la ou des action(s) ou projet(s) qu'ils souhaitent développer.

Un bulletin de participation, joint à ce dossier et accessible sur le blog « agispourtesdroits.org », permet de préciser le projet et la nature de la ou des production(s).

Les écoles, établissements scolaires, centres de loisirs, maisons de quartier, etc. rendent visible l'affiche nationale « Agis pour tes droits 2018 », jointe à ce livret.

3e principe

Les productions, récits d'action, initiatives, sont obligatoirement accompagnés d'une fiche d'expression renseignée par les enfants et les adolescents accompagnés par des adultes.

Cette fiche permet :



- D'identifier l'âge des enfants ou des adolescents ayant réalisé la production ;
- De savoir depuis quel territoire ils ont réalisé cette production collectivement ;
- D'expliciter ce qu'ils ont voulu dire en réalisant cette production. Pourquoi ont-ils voulu passer ce message ?

Ces fiches expression des enfants et des adolescents seront disponibles en version numérique imprimable sur le blog « agispourtesdroits.org » ou en flashant le QR code. Elles seront renseignées par les enfants et les adolescents avec les adultes accompagnateurs.

4e principe

Les productions doivent répondre aux critères suivants :

- **Affiches :**
réalisées à plat, en petit format A3 ou en grand format 40 cm x 60 cm.
Elles comportent obligatoirement un élément de texte (« slogan ») lisible à distance (2 ou 3 m) ;
- **Photos :** format minimum 15 x 21 cm / Format maximum 40 cm x 60 cm ;
- **Livres, BD** en version papier ou numérique ;
- **Vidéos :** d'une durée qui ne doit pas excéder 3 minutes, en format AVI.
Elles comportent obligatoirement un titre et un générique.
La mention « Agis pour tes droits, en partenariat avec les Francas » doit également apparaître ;
- **Chansons :** d'une durée de 3 minutes, en format MP3 ;
- **Poèmes ;**
- **Sculptures ;**
- **Jeux.**

5e principe

La valorisation de l'ensemble des actions se fait en deux temps :

Un évènement départemental, « La Galerie des droits », organisé par les associations départementales, viendra valoriser l'ensemble des productions issues du niveau local. La réunion d'un jury départemental déterminera, après concertation, une sélection de « coups de cœur » par catégorie d'âge.

Un évènement national, « La Galerie nationale des droits » regroupera les sélections départementales, sera organisé en 2019, dans le cadre du **Festival International des droits des enfants et de la citoyenneté.** Un jury appréciera tous les projets présentés et sélectionnera à son tour, un certain nombre de « coups de cœur.»

6e principe

Les coups de cœur sélectionnés par le jury final seront valorisés sur une plateforme numérique.

7e principe

Les participants et groupes de participants accordent aux Francas un droit de publication de leurs productions, valable pour l'ensemble des supports Francas (publications, magazines, sites internet et blogs).

Les participants, les associations départementales et la Fédération nationale s'engagent à ne pas utiliser les productions à des fins commerciales.

**Retrouvez tous les coups de cœur précédents...
mais également les initiatives locales et les actualités
nationales sur le blog « agispourtesdroits.org »**

The screenshot shows the website 'AGIS POUR LES DROITS' with a navigation bar containing 'ACCUEIL', 'Ce qu'il faut savoir', 'Actions locales', 'Actualité nationale', 'Ressources pédagogiques', and 'Paroles d'enfants'. The main content area is titled 'Accueil » Archives par catégories » Actualité Nationale' and features two article previews. The first article is '2017 | agis pour les droits | coup de cœur' with the title 'Le coup de cœur du jury et le coup de cœur national'. It includes a 'Lire la suite' button and a '14' icon. The second article is '2017 | adultes | affiches | agis pour les droits | amateurs' with the title 'Les coups de cœur nationaux : Catégorie 4 – Adultes'. To the right, there is a 'CONTACTEZ-NOUS' section with a megaphone icon and text encouraging contact with Francas. Below it, a section titled 'Enfants citoyens, exprimons-nous !' and 'Articles récents' are visible.

Bulletin de participation

(à renvoyer à l'Association départementale)
Remplir une fiche par projet à valoriser

Nom de la structure :

.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

Nom du référent :

Qualité :

Souhaite valoriser, dans le cadre de « Agis pour tes droits, de l'expression à l'action », le projet suivant :

.....

.....

.....

Nombre de participants et tranche d'âge (catégorie) :

.....

.....

.....

**POUR LES MODALITÉS D'ENVOI ET DE VALORISATION,
CONTACTER L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE***

* Voir carte des départements et coordonnées
des associations départementales sur
www.francas.asso.fr, rubrique « Près de chez vous »

La Fédération nationale des Francas

La Fédération nationale des Francas appuie son action sur des valeurs - humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix - qu'elle met en vie dans l'action éducative. Elle est reconnue d'utilité publique, agréée association de jeunesse et d'éducation populaire, et agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Les Francas agissent dans les domaines suivants : accompagnement des politiques éducatives locales et des projets éducatifs de territoire (PEdT), développement ou gestion de centres de loisirs et d'activités socioéducatives, péri et extrascolaires, amélioration qualitative des activités éducatives, formation et qualification des acteurs, productions pédagogiques, soutien à la vie scolaire et à l'initiative associative, rencontres sur le thème de l'éducation.

Les Francas, leurs adhérents et leurs partenaires, organisateurs locaux d'activités, développent des pratiques éducatives diversifiées permettant de répondre aux enjeux éducatifs actuels.

CONTACT



@LaFederationNationale
desFrancas



@FrancasFede